

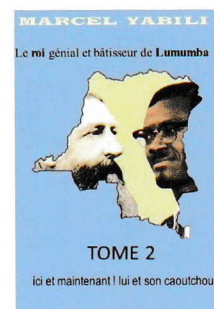


Marcel Yabili, avocat congolais de Lubumbashi, vient de publier en juillet 2020 un nouveau livre intitulé *Le roi génial et bâtisseur de Lumumba*, sous-titré un exercice de critique historique sur le plus grand fake news (MEDIASPAUL, RDC ©2020 Marcel Yabili, 272 pp., 21€). Un livre marqué du sceau de l'honnêteté intellectuelle, qui arrive à point nommé, en ces temps où en Belgique des énergumènes s'en prennent à la statue dédiée au fondateur du Congo. Ce livre mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Congo depuis la fondation de l'État Indépendant par Léopold II jusqu'à son accession à l'indépendance le 30 juin 1960. Les critiques à charge de Léopold II dépassent de très loin les analyses objectives à sa décharge. C'est en se documentant récemment grâce à Internet et au travail exceptionnel de l'ARSOM (Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, dépositaire de premier plan des documents officiels de l'EIC), qui a numérisé les Bulletins officiels de l'État Indépendant du Congo et du Congo Belge, que ce juriste a découvert l'impensable, à savoir que trop d'historiens, et non des moindres, n'ont tenu aucun compte de cette exceptionnelle source de données incontestables sur le Congo colonial. Avec la fâcheuse conséquence que leurs livres véhiculent des fausses informations, communément appelées fake news. Pour un grand nombre d'écrits, particulièrement ceux relatifs à l'EIC, une saine critique historique s'impose, en conformité avec les principes enseignés dans les universités éprises de vérité. Comme l'écrit Me Yabili : « Je ne suis pas historien et je ne cherche pas à en usurper le titre. Je suis un consommateur passionné des œuvres des historiens. Je les admire lorsqu'ils n'abusent pas des gens. » Concernant le débat actuel sur la valeur de l'histoire coloniale, écrite jusqu'ici quasi exclusivement par des Blancs, il écrit ceci : « Une fois toilettée par une bonne analyse interne et purgée de considérations subjectives et du décor obsolète d'une époque de préjugés et de savoirs limités ou révolus, la bibliothèque coloniale est bien fréquentable et fort utile. » Les historiens africains qui prennent la relève actuellement auront fort à faire pour rectifier l'image désastreuse de la période donnée par des historiens occidentaux motivés par une idéologie anticoloniale et coupables d'une triple falsification de l'histoire. Me Yabili se montre critique vis-à-vis des Congolais. « Le pays a une longue histoire et la durée de l'indépendance et de la responsabilité des Congolais est devenue plus grande qu'au temps des Belges » mais il se montre également optimiste vis-à-vis du futur : « La leçon de l'histoire est que malgré les mauvais indices actuels, en RD Congo, ce qui fut possible hier, ici et là avec les gens d'ici, est encore davantage réalisable grâce aux savoirs et aux techniques modernes et au fait que la richesse nationale n'est plus prélevée par l'extérieur. » Il se montre facétieux par exemple vis-à-vis des Belges lorsqu'il parle de Tintin au Congo : « La BD de Hergé a fait rire des générations de Congolais .../... ils ne se sentent pas humiliés. .../... Ils ont leur propre ressenti. La violence coloniale de Tintin ? C'est Belge ! » C'est juste mais j'ajouterais que la très grande majorité des Belges pensent comme les Congolais. Seule une minorité d'idéologues anti coloniaux critiquent cette BD céléberrime. Au bilan, le titre est l'œuvre d'un juriste éclairé, neutre et précis, qui prend le temps de rappeler au lecteur que l'histoire coloniale belge mérite d'être relue et corrigée à la lumière des textes de lois publiés par Léopold II dès son avènement au pouvoir en 1885. Voici un florilège de réflexions éclairantes sur les condamnations les plus courantes, au fil des chapitres :

- **sur la chicotte** : «... Le fouet ne pouvait pas être décidé par les tribunaux et ceux qui en faisaient usage étaient passibles de poursuites et de condamnations judiciaires .../... La dissimulation des lois et des règlements était une falsification délibérée de la vérité. »
- **sur l'accusation de l'appropriation du Congo par LII** : L'auteur explique que toutes les appropriations de terres et même des titres des sociétés s'étaient faites au nom de l'État et non pour la poche de LII, sinon les décrets et ordonnances publiés au Bulletin officiel (9777 pages) n'avaient aucun sens
- **sur l'exploitation abusive du domaine privé** : D'une part, les revenus des ventes des produits du domaine font l'objet de statistiques officielles et : « l'exclusivité des exploitations revenait aux privés et aux particuliers. » D'autre part, les revenus de toutes ces ventes étaient comptabilisés et figuraient aux recettes du Budget de l'État
- **sur l'accusation de la soumission de la population à un régime de travaux forcés** : « la grande caractéristique de ce travail forcé était qu'il s'agissait de prestations rémunérées. »
- **sur les millions de morts et l'hécatombe du caoutchouc** : «.../... ne sont ni dans la tradition orale congolaise ni dans les témoignages de personnages historiques congolais comme Lumumba, le bavard ! .../... le silence des Noirs parle ! Il ne confirme pas les narrateurs Blancs. »
- **sur les mains coupées** : Le Rapport de la commission d'enquête de 1905 avait formellement démenti des « mains coupées à vif », mais plutôt, sur des cadavres. »

Bravo, Marcel et cher confrère, pour ta contribution à l'histoire du Congo. Je souhaite que ton livre soit lu et étudié dans les écoles et les facultés universitaires, tant au Congo qu'en Belgique. Je souhaite aussi que les historiens, belges et congolais, acceptent de revoir leurs travaux et, suivant ton exemple, modifient leurs conclusions en conséquence. Les intérêts conjoints des Congolais et des Belges sont évidents : le rapprochement des élites dirigeantes des deux pays est une nécessité. Ton livre, j'en suis convaincu, ne manquera pas d'y contribuer.

André Schorochoff



À PARAÎTRE EN
OCTOBRE 2020